

**DÉCISION SUR LA DATE ET LE LIEU DE LA TRENTE-CINQUIÈME
SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE**

La Conférence,

1. **DÉCIDE** que les dates de la trente-cinquième Session ordinaire de la Conférence, qui se tiendra à Addis-Abeba (Éthiopie), seront comme suit
 - i) Quarante-troisième Session ordinaire du Comité des Représentants permanents COREP) : 20 et 21 janvier 2022 ;
 - ii) Quarantième Session ordinaire du Conseil exécutif, 2 et 3 février 2022 ; et
 - iii) Trente-cinquième Session ordinaire de la Conférence : 5 et 6 février 2022.
2. **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les dispositions nécessaires pour accueillir avec succès la trente-cinquième Session ordinaire de la Conférence et les réunions préparatoires du Conseil exécutif et du COREP aux dates susmentionnées.